

### Chapitre 33 - Huiles essentielles et résinoïdes, produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques

- 1) Le présent chapitre ne comprend pas :
- a) les oléorésines naturelles ou extraits végétaux des n°13.01 ou 13.02 ;
  - b) les savons et autres produits du n°34.01 ;
  - c) les essences de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate et les autres produits du n°38.05.
- 2) Aux fins du n°33.02, l'expression substances odoriférantes couvre uniquement les substances du n°33.01, les ingrédients odoriférants extraits de ces substances et les produits aromatiques obtenus par voie de synthèse.
- 3) Les n°33.03 à 33.07 s'appliquent notamment aux produits même non mélangés (autres que les eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles), propres à être utilisés comme produits de ces positions et conditionnés pour la vente au détail en vue de leur emploi à ces usages.
- 4) On entend par produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques au sens du n°33.07, notamment les produits suivants : les petits sachets contenant une partie de plante aromatique ; les préparations odoriférantes agissant par combustion ; les papiers parfumés et les papiers imprégnés ou enduits de fards ; les solutions liquides pour verres de contact ou pour yeux artificiels ; les ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de parfum ou de fards ; les produits de toilette préparés pour animaux.

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
330112.00.000	Huile essentielle d'orange déterpénée ou non	LTR	10	18	2		2
330113.00.000	Huile essentielle de citron déterpénée ou non	LTR	10	18	2		2
330119.00.000	Huiles essentielles d'agrumes déterpénées ou non autres que du 330111 à 14	LTR	10	18	2		2
330124.00.000	Huile essentielle de menthe poivrée (mentha piperita) déterpénée ou non	LTR	10	18	2		2
330125.00.000	Huile essentielle d'autres menthes déterpénée ou non	LTR	10	18	2		2
330129.00.000	Huiles essentielles, autre que d'agrumes, déterpénées ou non que 330121 à 26	LTR	10	18	2		2
330130.00.000	Resinoïdes	LTR	10	18	2		2
330190.00.000	Eaux distillées aromatiques et produits de la position 33.01, ndnca	LTR	10	18	2		2
330210.00.000	Mélanges odoriférants pour industries alimentaires, ou des boissons	LTR	10	18	2		2
330290.00.000	Mélanges odoriférants pour autres industries	LTR	10	18	2		2
330300.00.000	Parfums et eaux de toilette	LTR	30	18	2	24	2

Section 6 - Produits des industries chimiques ou des industries connexes

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
320740.00.000	Frittes et verres en poudre, grenailles, lamelles ou flocons	NMB	10	18	2		2
320810.00.000	Peintures et vernis à base de polyesters dissous dans un milieu non aqueux	NMB	5	18	2		2
320820.00.000	Peintures à base de polymères acryliques en milieu non aqueux	NMB	30	18	2		2
320890.00.000	autres peintures et vernis à base de polymère synthétique en milieu non aqueux	NMB	5	18	2		2
320910.00.000	Peintures acryliques ou vinyliques, en milieu aqueux et vernis	NMB	5		2		2
320990.00.000	Autres peintures aqueuses du n°32.09	NMB	5	18	2		2
321000.00.000	Peintures, pigments à l'eau utilisés pour finissage des cuirs	NMB	30	18	2		2
321100.00.000	Siccatifs préparés	NMB	5	18	2		2
321210.00.000	Feuilles pour le marquage au fer	NMB	5	18	2		2
321290.00.000	Teintures et colorants conditionnés pour la vente au détail autre que 321210	NMB	10	18	2		2
321310.00.000	Couleurs en assortiments	NMB	10	18	2		2
321390.00.000	Couleurs pour la peinture artistique autre qu'en assortiment	NMB	10	18	2		2
321410.00.000	Mastic de vitrier, ciments de résine, enduits utilisés en peintures	NMB	20	18	2		2
321490.00.000	Mastics et enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie	NMB	20	18	2		2
321511.00.000	Encres noires d'imprimerie.	NMB	5	18	2		2
321519.00.000	Autres encres d'imprimerie	NMB	5	18	2		2
321590.00.000	Autres encres du n°32.15	NMB	10	18	2		2

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
330410.00.000	Produits de maquillage pour les lèvres	CRT	30	18	2		2
330420.00.000	Produits de maquillage pour les yeux	CRT	30	18	2		2
330430.00.000	Préparations pour manucures ou pédicures	CRT	30	18	2		2
330491.00.000	Poudres, y.c. les poudres compactes	CRT	30	18	2		2
330499.00.000	Autres produits de beauté, de maquillage du n°34.04	CRT	30	18	2		2
330510.00.000	Shampoings	CRT	30	18	2		2
330520.00.000	Préparations pour l'ondulation ou le defrisage permanents	CRT	30	18	2		2
330530.00.000	Laques pour cheveux	CRT	30	18	2		2
330590.00.000	Autres préparations capillaires	CRT	30	18	2		2
330610.00.000	Dentifrices	CRT	30	18	2		2
330620.00.000	Fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires)	CRT	30	18	2		2
330690.00.000	Autres préparations buccales, dentaires ou pour dentiers	CRT	30	18	2		2
330710.00.000	Préparations pour le prerasage, rasage, après-rasage	CRT	30	18	2		2
330720.00.000	Desodorisants corporels et antisudoraux	CRT	30	18	2		2
330730.00.000	Sels parfumés et autres préparations pour le bain	CRT	30	18	2		2
330741.00.000	agarbatti et autres préparations odoriférantes agissant par combustion	CRT	30	18	2		2
330749.00.000	autres préparations pour parfumer ou desodoriser les locaux autres que 330741	CRT	30	18	2		2
330790.00.000	Autres préparations cosmétiques, ndnca	CRT	30	18	2		2